Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 9270958
Centre d'intérêt : 870

Plan quinquennal d'élaboration et de révision des programmes, 1992-1997 / [Direction générale de la formation professionnelle] -- Mise à jour, janv. 1992. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1992.
51 p. ; 28 cm

La couv. porte en outre : La formation professionnelle au secondaire
Code : 9293-0081, 17-0010

ISBN 2-550-23190-2

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale de la formation professionnelle

Descripteur(s) : Formation professionnelle * Elaboration de programmes * Coordination de programmes * Evaluation de programmes * Plan * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le présent document est une mise à jour du plan quinquennal d'élaboration et de révision des programmes qui avait été préparé à l'intention du réseau de l'enseignement secondaire en 1991 (EDUQ : 9270108). Il vise à informer le réseau de l'enseignement secondaire des travaux d'élaboration et de révision des programmes que le MEQ entend mener au cours des prochaines années. Le premier tableau présente une synthèse du plan quinquennal. Il indique le nombre de programmes qui seront révisés chaque année par secteur professionnel ainsi que le nombre d'élèves qui devraient être inscrits afin de répondre aux besoins du marché du travail en matière de main-d'oeuvre. Les autres tableaux présentent des données plus détaillées pour chacun des secteurs professionnels et concernent les aspects suivants : les effectifs débutants actuels et visés, le nombre de centres de formation autorisés, la planification des activités de perfectionnement des enseignants et les dépenses engagées pour l'équipement. Chacun des tableaux sectoriels est suivi de commentaires soulignant certains aspects particuliers dont les modifications importantes apportées à la carte des enseignements, les répercussions socio-économiques, les interventions pédagogiques ou organisationnelles majeures.

Type de document

PLAN QUINQUENNAL D'ÉLABORATION ET DE RÉVISION DES PROGRAMMES 1992-1997

MISE À JOUR
JANVIER 1992

la FORMATION PROFESSIONNELLE *au secondaire*

Québec

PLAN QUINQUENNAL D'ÉLABORATION ET DE RÉVISION DES PROGRAMMES 1992-1997

MISE À JOUR
JANVIER 1992

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1992 — 9293-0081

ISBN : 2-550-23190-2

Dépôt légal : premier trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec

PRÉSENTATION

Le présent document est une mise à jour du plan quinquennal d'élaboration et de révision des programmes qui avait été préparé à l'intention du réseau de l'enseignement secondaire en 1991. Il contribuera à l'amélioration de la qualité de l'enseignement grâce à des données qui permettront une affectation plus judicieuse des ressources disponibles. Il sera également utile aux différentes unités administratives du ministère de l'Éducation qui doivent coordonner leurs efforts dans l'application du plan d'action en formation professionnelle. De plus, il constituera une source d'information privilégiée pour la mise en place de mesures visant un meilleur équilibre de l'offre et la demande de main-d'oeuvre.

La plupart des données présentées sont factuelles. En effet, les besoins qualitatifs et quantitatifs en matière de main-d'oeuvre sont tributaires des aléas économiques et politiques ainsi que de facteurs économiques et technologiques souvent imprévisibles. De même, le rythme de travail prévu dépend de la disponibilité des ressources requises et ce, tant au Ministère que dans les commissions scolaires concernées par la mise en oeuvre des nouveaux programmes. Finalement, les besoins de formation liés à de nouvelles professions sont difficilement planifiables. Ils sont recensés par le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle et, au fur et à mesure qu'ils sont connus, présentés au ministère de l'Éducation. Pour toutes ces raisons, on devra continuer à mettre à jour le plan quinquennal annuellement de façon à présenter les données les plus récentes.

La Direction générale de la
formation professionnelle

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Synthèse du plan quinquennal de révision des programmes 5

Planification quinquennale de la révision des programmes pour les secteurs

Administration, commerce et secrétariat 6
Agrotechnique 8
Alimentation, hôtellerie, restauration 10
Arts appliqués 12
Bois et matériaux connexes 14
Chimie appliquée et environnement 16
Construction 18
Dessin technique 20
Électrotechnique 22
Équipement motorisé 24
Fabrication mécanique et Aérospatiale 26
Foresterie, sciage et papier 28
Imprimerie 30
Mécanique d'entretien industrielle 32
Mécanique du bâtiment 34
Métallurgie 36
Pêche 38
Production textile et habillement 40
Protection civile 42
Santé et services sociaux 44
Soins esthétiques 46
Transport 48
Travaux de génie et mines 50

INTRODUCTION

Le plan d'action en formation professionnelle, approuvé par le gouvernement en décembre 1986, prévoyait la publication d'un plan quinquennal d'élaboration et de révision des programmes. Cette publication a dû être reportée, le Ministère ne disposant pas alors de toute l'information nécessaire. La situation a été corrigée à la fin des années 1980 par la production des documents «Orientations pour le développement des secteurs», lesquels ont été convenus par le Ministère et ses partenaires du milieu de l'éducation et du marché du travail.

Objectifs

Le plan quinquennal vise à informer le réseau de l'enseignement secondaire des travaux d'élaboration et de révision des programmes que le Ministère entend mener au cours des prochaines années. Ces renseignements sont essentiels à la planification pédagogique, organisationnelle et budgétaire des commissions scolaires. La majorité des nouveaux programmes nécessite à la fois l'achat d'équipement et le perfectionnement du personnel enseignant. Les coûts que cela entraîne sont partagés entre le Ministère et les commissions scolaires. L'introduction d'un nouveau programme crée également des besoins en matière d'aide pédagogique et constitue de ce fait un moment privilégié pour la révision de la Carte des enseignements.

Le plan quinquennal permet d'assurer une meilleure coordination des actions des différentes unités administratives du Ministère relativement à la réforme en cours. Par conséquent, la planification budgétaire est plus réaliste, les délais de réalisation des productions complémentaires (le matériel didactique, l'évaluation des apprentissages, la traduction, etc.) sont réduits et les répercussions des nouveaux programmes sur les questions administratives de responsabilité ministérielle (les règles budgétaires, la convention collective, les règles de sanction des études, la déclaration des effectifs, etc.) peuvent être évaluées.

La création d'un meilleur équilibre entre le nombre de diplômés et de diplômées et la demande sur le marché du travail est également un des objectifs du plan. Les données quantitatives qui y sont présentées permettent aux commissions scolaires de donner une information plus juste aux élèves qui sont sur le point de faire un choix professionnel.

Critères d'établissement des priorités des programmes

Ainsi qu'il a été prévu initialement, tous les programmes de formation professionnelle seront révisés en profondeur. Toutefois, ni les ressources humaines disponibles ni les ressources financières allouées pour la réalisation du plan d'action ne permettent de procéder simultanément à la révision de l'ensemble des programmes. Plus de soixante-dix programmes ont pu être révisés au cours des quatre premières années de travail. Les autres le seront au cours d'une période d'environ quatre ans. Cet étalement a rendu nécessaire l'établissement de priorités fondées sur les critères suivants :

- nombre d'élèves touchés par un programme;
- degré de désuétude du programme;
- importance de l'écart entre les effectifs actuels et les effectifs visés (besoins de diplômés et de diplômées);
- répercussions socio-économiques du programme;
- mise en place de nouveaux règlements et d'engagements ministériels particuliers.

Présentation des tableaux

Le premier tableau présente une synthèse du plan quinquennal. Il indique le nombre de programmes qui seront révisés chaque année par secteur professionnel, ainsi que le nombre d'élèves qui devraient être inscrits afin de répondre aux besoins du marché du travail en matière de main-d'oeuvre.

Les autres tableaux présentent des données plus détaillées pour chacun des secteurs professionnels. On y trouve les programmes qui sont répertoriés dans l'Instruction annuelle. Bien que les versions anglaises des programmes ne soient pas inscrites sur les listes, les chiffres fournis tiennent compte du secteur anglophone. La nomenclature peut être différente de celle de l'Instruction annuelle dans deux cas : lorsqu'il existe un projet de restructuration du secteur ou lorsqu'on doit répondre à de nouveaux besoins de formation. Dans la colonne «Années de révision», on indique les programmes déjà révisés et la planification. L'élaboration d'un programme nécessite généralement deux années de travail.

L'effectif débutant inclut tous les élèves inscrits à temps plein pour la première fois au cours de l'année en question. Plus précisément, on y trouve tous les effectifs débutants à temps plein dont la formation est financée par le ministère de l'Éducation du Québec et par le programme Achats directs de l'Accord Canada-Québec sur la formation en établissement. L'effectif visé correspond aux besoins en main-d'oeuvre évalués par les organismes ayant cette responsabilité et majorés d'un pourcentage correspondant au taux d'abandon et au nombre de diplômés et de diplômées ne se dirigeant pas vers le marché du travail. Le nombre de centres de formation actuellement en place est le reflet de la Carte des enseignements.

La planification des activités de perfectionnement des enseignants et des enseignantes est exprimée en jours/groupe. Le coût de l'équipement nécessaire a été évalué pour une cohorte d'élèves; il pourra varier en fonction des choix de la commission scolaire. Ces deux derniers éléments sont avant tout des indicateurs de l'ampleur des changements qualitatifs apportés aux programmes. Ces indicateurs ne définissent pas l'ensemble des besoins en perfectionnement et en équipement. Ils ne représentent que la part que le Ministère entend financer. Chacun de ces tableaux sectoriels est suivi de commentaires soulignant certains aspects particuliers, dont les modifications importantes apportées à la Carte des enseignements, les répercussions socio-économiques, les interventions pédagogiques ou organisationnelles majeures, etc.

Synthèse du plan quinquennal de révision des programmes

Secteurs	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Années de révision								
		86-88	87-89	88-90	89-91	90-92	91-93	92-94	93-95	94-96
Administration, commerce et secrétariat	6 967/17 940	2	4	2	3	3	—	1	—	—
Agrotechnique	610/1 130	—	2	1	—	2	—	3	2	—
Alimentation, hôtellerie, restauration	1 355/4 260	—	1	1	1	—	1	2	2	1
Arts appliqués	388/730	—	—	1	1	—	2	2	1	1
Bois et matériaux connexes	95/690	—	—	—	1	3	2	1	1	—
Chimie appliquée et environnement	60/60	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Construction	1 151/3 905	—	8	—	—	2	2	1	1	—
Dessin technique	1 044/555	—	—	1	1	1	—	—	—	—
Électrotechnique	3 404/2 922	1	1	—	1	5	2	2	3	—
Équipement motorisé	3 019/2 700	1	—	2	—	—	3	1	2	—
Fabrication mécanique	1 337/1 515	1	—	1	—	2	1	1	2	—
Aérospatiale	0/198	—	—	—	—	—	3	—	—	—
Foresterie, sciage et papier	467/600	1	—	—	2	1	1	2	2	1
Imprimerie	830/675	—	—	—	1	1	1	2	1	1
Mécanique d'entretien industrielle	656/991	1	—	—	2	—	1	1	2	1
Mécanique du bâtiment	760/500	—	2	1	—	2	1	—	—	—
Métallurgie	1 064/1 520	1	2	—	1	2	2	1	—	—
Pêche	32/145	2	—	—	—	—	—	—	1	—
Production textile et habillement	190/660	—	—	1	—	1	2	1	1	1
Protection civile	472/230	—	—	—	—	—	—	—	1	1
Santé et services sociaux	2 450/3 045	—	—	1	1	1	1	1	—	—
Soins esthétiques	1 968/1 080	—	1	—	1	1	—	1	1	—
Transport	117/500	—	—	—	—	—	1	—	—	—
Travaux de génie et mines	157/655	—	—	—	—	4	—	2	1	—
Total	**28 593/47 206**	10	21	12	16	31	26	25	25	7

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Administration, commerce et secrétariat

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Secrétariat	DEP	86-88	3 876/5 100	106	6	120 000 $
Secrétariat bureautisé	ASP	87-89	329/1 940	72	6	100 000 $
Secrétariat bilingue	ASP	89-91	84/360	19	10	112 100 $
Secrétariat médical	ASP	87-89	102/120	20	6	90 000 $
Secrétariat juridique	ASP	87-89	70/120	17	6	90 000 $
Comptabilité	DEP	86-88	1 536/3 100	102	6	120 000 $
Comptabilité informatisée et finance	ASP	87-89	156/460	47	6	90 000 $
Vente et représentation professionnelle	CEP	À retirer	182/0	—	—	—
Vente	DEP	89-91	0/3 000	12	—	85 000 $
Tenue de caisse et offre de services financiers	DEP	88-90	359/780	23	12	57 900 $
Commercialisation des voyages	DEP	88-90	164/160	6	5	47 800 $
Informatique (exploitation du matériel)	DEP	89-91	109/100	6	10	111 500 $
Représentation	ASP	90-92	0/700	—	—	20 000 $
Gestion d'une entreprise spécialisée de la construction	ASP	90-92	0/1 000	?	?	20 000 $
Lancement d'une entreprise	ASP	90-92	0/1 000	14	?	20 000 $
Secrétariat en milieu Inuktitut	DEP	92-94	?	1	—	?
Total			**6 967/17 940**			

Commentaires

Secteur Administration, commerce et secrétariat

Les programmes de secrétariat et de comptabilité sont relativement bien rodés. Malgré l'existence de programmes semblables à l'enseignement collégial, le placement des diplômés et des diplômées du secondaire est bon et il serait possible d'accroître encore l'effectif.

Deux nouveaux programmes, Tenue de caisse et offre de services financiers ainsi que Commercialisation des voyages, viennent d'être introduits. Ils offrent des perspectives intéressantes de développement.

C'est le domaine de la vente qui donne les meilleures perspectives d'emploi. Cependant, les élèves hésitent à s'y engager car les conditions de travail et les salaires y sont peu avantageux. La relance de ce domaine devra donc passer nécessairement par un engagement plus grand des employeurs et des employeuses. La refonte du programme et de ses modalités d'organisation est en cours. Les programmes Vente et Représentation sont le fruit de ce travail.

Le programme Lancement d'une entreprise est sanctionné par une ASP et a comme préalable un diplôme ou un certificat d'études professionnelles dans l'une ou l'autre des spécialités offertes à l'enseignement secondaire.

Notons enfin que le programme Gestion d'une entreprise spécialisée de la construction s'adresse aux personnes qui ont une formation professionnelle dans l'un ou l'autre des métiers régis de la construction et qui désirent créer une entreprise.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Agrotechnique

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Réalization d'aménagements paysagers	CEP	87-89	192/120	8	25	34 200 $
Horticulture ornementale	DEP	87-89	220/180	10	25	80 200 $
Aquiculture	CEP	88-90	0/30	1	10	95 000 $
Production laitière	DEP	92-94	68/300	9	20	125 000 $
Production bovine (viande)	DEP	92-94	11/120	6	25	115 000 $
Production porcine	DEP	92-94	0/80	2	25	115 000 $
Mécanique agricole	DEP	90-92	28/60	4	40	236 400 $
Arboriculture	DEP	90-92	0/60	0	25	200 000 $
Fleuristerie	CEP	93-95	230/80	10	15	25 000 $
Horticulture maraîchère écologique	CEP	93-95	9/60	6	40	180 000 $
Aménagement paysager	ASP	À retirer	12/0	2	—	—
Systèmes spécialisés mécanique agricole	ASP	À retirer	13/0	4	—	—
Spécialités en horticulture	ASP	—	0/?	0	—	—
Total			**610/1 130**			

Commentaires

Secteur Agrotechnique

La révision des programmes du secteur est bien amorcée, mais son rythme doit s'adapter à celui des consensus établis par les représentants et les représentantes du monde du travail. Les quatre DEP spécialisés dans les productions de base en agrotechnique souffrent d'un manque d'élèves, ce qui s'inscrit dans le problème plus général de la relève agricole au Québec. Tous les organismes touchés (Union des producteurs agricoles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ainsi que les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Science) devront donc coordonner leurs efforts afin de ranimer l'intérêt pour la profession de producteur ou de productrice agricole.

Les nouveaux programmes Horticulture ornementale et Réalisation d'aménagements paysagers comblent plus adéquatement les besoins estimés en matière de main-d'oeuvre, alors que l'effectif actuel du programme Fleuristerie dépasse ces besoins. Quant au programme Mécanique agricole, il est actuellement en révision et devrait normalement être introduit en 1992.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Alimentation, hôtellerie, restauration

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Cuisine d'établissement	DEP	87-89	507/1 760	25	18	14 600 $
Service de la restauration	DEP	88-90	247/1 440	25	14	48 200 $
Pâtisserie	DEP	89-91	198/280	13	18	40 000 $
Cuisine actualisée	ASP	92-94	0/140	—	20	25 000 $
Pâtisserie de restaurant	ASP	93-95	12/100	5	15	Aucun
Cuisine professionnelle I	ASP	À retirer	39/0	13	—	—
Sommellerie	ASP	93-95	15/60	4	3	5 000 $
Boulangerie	ASP	92-94	0/40	3	10	?
Employé traiteur	ASP	94-96	0/40	—	20	Aucun
Boucherie et charcuterie	DEP	91-93	337/400	16	12	30 000 $
Total			1 355/4 260			

Commentaires

Secteur Alimentation, hôtellerie, restauration

La révision des programmes de ce secteur est déjà bien engagée. La durée du nouveau programme Pâtisserie est portée à 1 350 heures. Par conséquent, le programme conduit maintenant au DEP.

Les programmes conduisant à des ASP correspondent à des besoins limités et très spécialisés en matière de main-d'oeuvre. Aussi, peu de commissions scolaires seront autorisées à les offrir.

Les prochains travaux d'élaboration porteront sur l'ASP en cuisine actualisée qui s'adressera aux détentrices et détenteurs du DEP en Cuisine d'établissement.

De façon générale, les besoins de diplômés et de diplômées des programmes de ce secteur sont très importants. Malheureusement, les élèves sont de moins en moins nombreux à s'y inscrire. Il semble que cette situation pourrait être corrigée par une meilleure information et, surtout, par l'amélioration des salaires et des conditions de travail dans les métiers auxquels forment ces programmes.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Arts appliqués

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Décoration intérieure et étalage	DEP	88-90	284/300	7	60	181 200 $
Photographie	DEP	89-91	60/100	2	20	233 400 $
Lettrage et sérigraphie	DEP	91-93	13/180	1	20	130 000 $
Poterie	DEP	92-94	31/50	1	20	100 000 $
Ferronnerie d'art	DEP	94-96	0/20	0	?	?
Taille de la pierre et maçonnerie	DEP	92-94	0/20	—		?
Cintrage de tube néon	DEP	91-93	0/40	—		?
Menuiserie de restauration	DEP	93-95	0/20	—		?
Total			388/730			

Commentaires

Secteur Arts appliqués

Les programmes Décoration intérieure et étalage ainsi que Photographie, qui sont les deux plus populaires du secteur, ont été révisés. Ils répondront désormais mieux aux besoins du marché du travail et formeront des diplômés et des diplômées plus polyvalents.

Le programme Lettrage et sérigraphie offre des perspectives d'emploi intéressantes. Au moment de la révision, il y aura lieu de déterminer s'il est souhaitable d'autoriser d'autres commissions scolaires à l'offrir.

Les deux autres programmes du secteur, Poterie et Ferronnerie d'art, s'apparentent aux métiers d'arts, pour lesquels une politique particulière a été adoptée il y a quelques années. Les orientations à venir devront en tenir compte.

Enfin, des études préliminaires actuellement en cours doivent mener dans quelque temps à l'introduction de trois nouveaux programmes qui pourraient être offerts dans un centre de métiers d'art :

- Taille de la pierre et maçonnerie;
- Cintrage de tube néon;
- Menuiserie de restauration.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Bois et matériaux connexes

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Ébénisterie	DEP	89-91	55/180	7	15	88 200 $
Gabarits et échantillons	ASP	91-93	0/20	1	15	25 000 $
Fabrication en série de meubles et de produits en bois ouvré	DEP	90-92	0/260	1	15	100 000 $
Finition de mobilier	DEP	92-94	0/20	1	15	50 000 $
Rembourrage industriel	DEP	90-92	0/50	1	15	415 100 $
Rembourrage artisanal	DEP	91-93	0/60	1	15	50 000 $
Mise en oeuvre de matériaux composites	CEP	90-92	40/80	2	15	56 000 $
Modelage	ASP	93-95	0/20	0	15	50 000 $
Total			95/690			

Commentaires

Secteur Bois et matériaux connexes

La fabrication de meubles ou de bois ouvré à l'unité (dans les petites entreprises) ou en série (dans les moyennes et les grandes entreprises) nécessite des compétences très différentes. Deux programmes d'études seront donc offerts :

1. le programme Ébénisterie, qui vise l'acquisition des compétences nécessaires pour réaliser toutes les étapes de la fabrication d'un produit à l'aide de machines-outils ordinaires. Ce programme est déjà introduit;
2. le programme Fabrication en série de meubles et de produits en bois ouvré, qui vise l'acquisition des compétences nécessaires pour faire fonctionner les différentes machines-outils ordinaires ou automatisées utilisées dans la fabrication en série de meubles et de produits en bois ouvré.

Dans le secteur du rembourrage, la situation est la même. Deux programmes seront donc également offerts :

1. le programme Rembourrage industriel, qui est déjà en voie de révision;
2. le programme Rembourrage artisanal.

Le programme Mise en oeuvre de matériaux composites doit remplacer l'ancien programme Modelage, stratifiage en plastiques renforcés. Quant aux programmes Modelage, Finition de mobilier et Gabarits et échantillons, ils seront révisés dès que possible, et ce en prenant en considération la disponibilité des ressources humaines et financières. Le programme Modelage offre, pour sa part, de belles perspectives d'emploi et il mériterait d'être mieux connu.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Chimie appliquée et environnement

Programme		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Opération d'usine de traitement des eaux	DEP	93-95	60/60	1	15	100 000 $
Total			**60/60**			

Commentaires

Secteur Chimie appliquée et environnement

Une analyse de la situation de travail des opérateurs et des opératrices d'installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées a été réalisée en février 1990. À la lumière des conclusions de cette étude, on a procédé à une mise à jour du programme Opération d'usine de traitement des eaux, auquel on a toutefois laissé sa structure actuelle.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Construction

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Charpenterie-menuiserie	DEP	87-89	699/2 000	22	5	43 500 $
Briquetage-maçonnerie	CEP	87-89	226/555	10	20	62 400 $
Peinture de bâtiment	CEP	87-89	139/210	2	20	275 000 $
Carrelage	CEP	87-89	192/95	2	20	50 000 $
Pose de revêtements de toiture	CEP	87-89	0/195	0	20	50 000 $
Plâtrage	CEP	87-89	13/122	1	20	90 000 $
Préparation et finition de béton	CEP	87-89	0/127	1	20	37 300 $
Pose de systèmes intérieurs	CEP	87-89	47/177	1	20	50 600 $
Calorifugeage	CEP	90-92	0/65	—	20	175 000 $
Pose d'acier d'armature	CEP	91-93	0/62	—	20	?
Pose de revêtement souple	CEP	90-92	0/100	—	20	?
Mécanique et montage de vitres	CEP	91-93	0/67	1	20	?
Vente de pièces de quincaillerie, de bois et de matériaux de construction	DEP	92-94	0/130	1	20	10 000 $
Entretien de bâtiments nordiques	DEP	93-95	12/—	1	—	—
Total			**1 151/3 905**			

Commentaires

Secteur Construction

La révision des programmes du secteur de la construction se fait en collaboration étroite avec la Commission de la construction du Québec.

Les attentes les plus grandes de la part des représentants et des représentantes du marché du travail concernent la qualité de la formation en milieu scolaire. On désire que l'enseignement reflète davantage la réalité des chantiers, en ce qui a trait tant à la qualité qu'au rythme de travail. Pour satisfaire à ces exigences, il sera nécessaire de procéder à d'importants réaménagements des locaux d'enseignement. L'approche pédagogique exigera la réalisation de projets plus concrets et l'engagement d'enseignants ou d'enseignantes ayant une solide expérience du marché du travail.

Plusieurs des programmes du secteur sont actuellement à l'étape de la conception et n'ont jamais été offerts. Ils ne pourront donc pas être pris en charge par des enseignants ou des enseignantes expérimentés. Dans ces cas, le nombre de jours de perfectionnement prévus sera insuffisant pour compenser l'absence de formation en pédagogie ou le manque d'expérience du métier.

L'évaluation du coût de l'équipement a été modérée. Ainsi, elle ne tient pas compte du coût de l'équipement pouvant être emprunté à un autre atelier, par exemple celui du soudage. Elle ne prend pas non plus en considération le coût des aménagements qui peuvent être nécessaires.

Les onze premiers programmes forment à des métiers régis de la construction. Ces programmes sont déjà introduits, dans la majorité des cas, et l'élaboration est à toutes fins utiles terminée pour les trois derniers.

La Direction générale de la formation professionnelle étudie actuellement, en collaboration avec le Comité sectoriel d'adaptation de la main-d'oeuvre de l'industrie du verre plat, la formation de vitrier ou de vitrière. Deux nouveaux programmes pourraient être créés : Montage de vitres sur les chantiers de construction et Travail de vitriers et vitrières en usine.

Le programme Vente de pièces de quincaillerie, de bois et de matériaux de construction, qui sera révisé ultérieurement, offre des perspectives d'emploi très intéressantes et l'on devrait y faire du recrutement pour le programme.

Les données concernant le programme Entretien de bâtiments nordiques sont insuffisantes pour établir une planification. Ce programme sera traité dans une des prochaines versions du plan quinquennal.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Dessin technique

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Dessin de bâtiment	DEP	88-90	405/290	17	30	271 700 $
Dessin industriel	DEP	89-91	201/180	12	15	282 700 $
Arpentage (opération)	DEP	90-92	56/85	3	10	320 000 $
Dessin général	DEP	À retirer	292/0	19	—	—
Dessin de mécanique du bâtiment	ACP	À retirer	90/0	2	—	—
Total			**1 044/555**			

Commentaires

Secteur Dessin technique

Après la refonte de ce secteur d'enseignement on n'y trouvera plus que trois programmes conduisant à des DEP. Les données actuellement disponibles ne permettent pas de croire qu'il serait pertinent d'élaborer des programmes conduisant à des ASP.

Le principal changement technologique qui touche ces trois programmes est l'introduction du dessin assisté par ordinateur, qui est à l'origine de la plus grande partie des dépenses engagées pour l'équipement.

Le nombre d'élèves inscrits aux deux programmes de dessin dépasse les besoins en matière de main-d'oeuvre. Il sera nécessaire de tenir compte de cette situation afin de ne pas saturer le marché du travail et entraîner les élèves dans des culs-de-sac. Par contre, l'effectif en arpentage pourrait encore augmenter.

nification quinquennale de la révision des programmes
secteur Électrotechnique

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
omécanique de nes automatisés	DEP	86-88	552/560	20	25	311 400 $
icité de ruction	DEP	87-89	1 598/400	25	25	75 100 $
ation et installation areils électro- s domestiques	DEP	89-91	437/300	21	50	206 300 $
sique pement de bureau	DEP	90-92	90/140	2	50	238 700 $
ation et réparation pement de mmunication	DEP	90-92	87/60	2	—	268 200 $
omécanique de ction automatisée	AEP	90-92	0/100	—	50	156 500 $
icité d'entretien	DEP	90-92	183/500	13	50	170 000 $
ation en électricité	AEP	93-95	17/180	2	—	150 000 $
nnage d'appareils oniques iseurs)	AEP	À retirer	95/0	15	—	—
ements périphé- s audio-vidéo nnage)	AEP	91-93	42/200	15	50	60 000 $
onique de nes de bureau	AEP	À retirer	50/0	2	—	—
nnage pements de utique	AEP	À retirer	13/0	2	—	—
ration de micro- ateurs	AEP	91-93	26/80	4	50	100 000 $
rations d'appareils roménagers	DEP	90-92	70/200	5	25	164 200 $
romécanique de nes distributrices	DEP	92-94	0/20	0	25	100 000 $
ration et nnage de systèmes écurité	DEP	93-95	47/60	2	25	200 000 $

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Électrotechnique (suite)

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Télécommunications (opération)	DEP	93-95	22/22	1	—	100 000 $
Installation et réparation d'appareils de télécommunication	DEP	À retirer	0/0	1	—	—
Montage de lignes électriques	CEP	92-94	75/100	1	—	200 000 $
Total			**3 404/2 922**			

Commentaires

Secteur Électrotechnique

Les professions de ce secteur ont été fortement touchées par les changements technologiques. Aussi, les programmes d'études doivent être complètement revus. Les répercussions seront importantes en ce qui a trait au perfectionnement des enseignants et des enseignantes et au renouvellement de l'équipement nécessaire à l'enseignement.

Les diplômés et les diplômées sont généralement en forte demande sur le marché du travail et les conditions de travail qui leur sont offertes sont supérieures à la moyenne. Les femmes pourraient s'inscrire en plus grand nombre à ces programmes, car le marché du travail semble particulièrement réceptif à leur intégration.

Le programme Télécommunications (opération) est contingenté à cause du coût très élevé de l'équipement.

Même si les effectifs semblent globalement correspondre aux besoins du marché du travail, ils pourraient être mieux répartis entre les programmes. En ce sens, il serait souhaitable d'encourager un plus grand nombre de diplômés et de diplômées du programme Électricité de construction à poursuivre leur formation en Électricité d'entretien afin d'accroître leurs possibilités d'emploi. Ce programme est d'ailleurs en révision et il conduira désormais à un DEP.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Équipement motorisé

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Mécanique automobile (générale)	DEP	86-88	1 607/1 000	54	24	113 300 $
Mécanique automobile (spécialité)	ASP	88-90	235/400	21	6	168 400 $
Carrosserie	DEP	88-90	355/300	16	9	348 600 $
Débosselage-peinture	ASP	À retirer	98/0	10	—	—
Mécanique de machineries lourdes	DEP	91-93	0/230	—	—	161 800 $
Mécanique de véhicules lourds	DEP	À retirer	551/0	18	—	—
Mécanique de véhicules lourds routiers	DEP	91-93	0/230	—	—	115 000 $
Mécanique marine	DEP	93-95	7/40	1	—	—
Mécanique de véhicules de loisirs et d'entretien	DEP	91-93	63/180	6	18	120 000 $
Mécanique de bateaux de pêche	ASP	93-95	0/20	1	—	—
Vente de pièces mécaniques au comptoir	CEP	92-94	99/300	6	—	?
Diesel (injection et contrôle électronique)	DEP	—	4/7	5	—	—
Total			**3 019/2 700**			

Commentaires

Secteur Équipement motorisé

Trois des principaux programmes du secteur ont été revisés et l'élaboration d'une importante quantité de matériel d'apprentissage en mécanique automobile est en cours.

Deux nouveaux programmes, l'un portant sur la mécanique de machineries lourdes et l'autre sur la mécanique de véhicules lourds routiers, doivent être introduits en 1992. Cette orientation va dans le sens des recommandations du monde du travail et des conclusions des études du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle.

On devra éviter l'accroissement des effectifs dans les programmes les plus populaires. L'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre est déjà atteint pour deux d'entre eux. Toutefois, on peut encore augmenter considérablement le nombre d'élèves au programme Vente de pièces mécaniques au comptoir.

Planification quinquennale de la révision des programmes des secteurs Fabrication mécanique et Aérospatiale

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
SECTEUR FABRICATION MÉCANIQUE						
Technique d'usinage	DEP	86-88	1 075/900	33	15	180 000 $
Usinage sur machines-outils à commandes numériques	ASP	88-90	91/300	14	20	295 000 $
Outillage	ASP	90-92	18/60	1	15	300 400 $
Matriçage	ASP	90-92	11/60	1	15	350 000 $
Fabrication de moules (plastique)	DEP	92-94	0/60	1	15	200 000 $
Finition de moules empreintes — noyaux	DEP	À retirer	0/0	1	—	—
Bijouterie-joaillerie	DEP	91-93	26/40	2	20	75 000 $
Vente et service en bijouterie	ASP	—	4/15	2	10	50 000 $
Bijouterie artisanale	ASP	À retirer	0/0	1	—	—
Conduite et réglage de machines à mouler les matières plastiques	DEP	93-95	35/80	2	—	800 000 $
Conduite de machines industrielles	CEP	93-95	0/?	1	—	—
Mécanique de tôlerie aéronautique	DEP	À retirer	77/0	1	20	100 000 $
Total			**1 337/1 515**			
SECTEUR AÉROSPATIALE						
Montage mécanique en aérospatiale	DEP	91-93	0/66	—		
Montage de structures en aérospatiale	DEP	91-93	0/66	—		
Montage-câblage en aérospatiale	DEP	91-93	0/66	—		
Total			**0/198**			

Commentaires

Secteur Fabrication mécanique

Les professions de ce secteur ont été fortement touchées par les changements technologiques. Cette situation entraîne des défis importants pour les enseignants et les enseignantes qui doivent s'adapter à ces changements, de même qu'à la cadence et au niveau de productivité de l'entreprise. Bon nombre de sessions de perfectionnement et de stages en entreprise leur seront nécessaires pour y arriver.

Les diplômés et les diplômées de ces programmes sont très recherchés sur le marché du travail, où les salaires et les conditions de travail sont très intéressants. Par contre, le recrutement de nouveaux enseignants et de nouvelles enseignantes, nécessaire compte tenu de la hausse des effectifs, ne sera pas facile car les salaires qui leur sont offerts ne sont pas concurrentiels avec ceux de l'entreprise.

Le programme Conduite de machines industrielles pourrait intéresser de nombreux élèves. Cependant, le métier n'a pas encore été suffisamment étudié pour que nous puissions être en mesure d'en déterminer l'évolution.

Au cours de la dernière année, le principal programme du secteur, Technique d'usinage, a attiré un nombre considérablement plus élevé d'élèves dont la formation, pour une large part, était financée par l'Accord Canada-Québec sur la formation en établissement. Il y aurait lieu d'inciter les élèves à poursuivre leur formation dans les ASP où les besoins sont importants et les effectifs peu nombreux. Malgré les besoins urgents qu'ont les entreprises, il n'y a pas d'inscription dans le programme Fabrication de moules (plastique).

Commentaires

Secteur Aérospatiale

L'entente relative à la mise en place de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal prévoyait la création rapide de nouveaux programmes de formation. Afin de répondre à ces exigences, un secteur Aérospatiale fut mis sur pied. Il est prévu que les programmes qui auront été créés seront classés en Fabrication mécanique ou en Électrotechnique.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Foresterie, sciage et papier

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Sylviculture	DEP	86-88	33/50	6	5	165 500 $
Récolte de la matière ligneuse	CEP	89-91	0/100	5	30	188 900 $
Abattage et traitements mécanisés	ASP	90-92	51/70	4	20	32 000 $
Classement des bois débités	CEP	89-91	34/60	2	20	77 500 $
Affûtage	CEP	91-93	8/40	1	20	250 000 $
Sciage-classage	CEP	92-94	6/20	1	30	650 000 $
Aménagement de la forêt	DEP	92-94	107/100	8	20	40 000 $
Conservation de la faune	DEP	93-95	139/40	6	10	12 000 $
Pâtes et papiers (opérations)	DEP	93-95	89/80	5	15	213 200 $
Conduite de machinerie de voirie forestière	CEP	94-96	0/40	2	—	40 000 $
Total			467/600			

Commentaires

Secteur Foresterie, sciage et papier

Les programmes liés à l'industrie du sciage pourraient accueillir un nombre plus grand d'élèves; quant à ceux qui se rapportent à l'aménagement forestier, ils comptent un nombre d'élèves suffisant pour répondre à la demande de main-d'oeuvre. Le nombre d'élèves inscrits dans le programme Conservation de la faune dépasse très largement les besoins du marché du travail. Il serait nécessaire de mieux informer les élèves qui ont l'intention de s'inscrire à ce programme des difficultés que présente l'intégration au marché du travail, et même de les inciter à choisir une option plus prometteuse.

L'industrie du sciage a été fortement touchée par les changements technologiques. Le nouveau programme de sciage devra tenir compte de ces changements. La scierie-école utilisée pour donner la formation n'est plus adéquate et, présentement, des études sont menées par le ministère des Forêts afin d'associer divers partenaires à un projet de modernisation.

L'analyse de la situation de travail révèle qu'en plus de moderniser la scierie, on devra acquérir certains simulateurs pour donner la formation. Les dépenses pour l'équipement sont estimées à 650 000 $. Les coûts de la modernisation de la scierie seront assumés par le ministère des Forêts, les manufacturiers d'équipement de scierie et les scieries elles-mêmes.

Le budget prévu pour le programme Affûtage, qui est actuellement en révision, pourra diminuer sensiblement à cause des coûts de la modernisation de la scierie-école pour se situer à environ 100 000 $.

Programme Abattage et traitements mécanisés

Pour offrir le programme Abattage et traitements mécanisés à un coût raisonnable et pour permettre aux élèves de se former sur un équipement moderne, il est indispensable de louer la machinerie.

Les cours pratiques doivent se faire sur les terrains de coupe de l'entreprise privée et le bois abattu sert à payer en partie les coûts de ces stages de formation.

Programme Conduite de machinerie de voirie forestière

Ce programme pose le même problème que le programme Abattage et traitements mécanisés et occasionne sensiblement les mêmes coûts.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Imprimerie

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Préparation de l'impression	DEP	89-91	0/350	12	30	396 000 $
Impression et finition	DEP	90-92	0/170	—	10	400 000 $
Reprographie et façonnage	CEP	91-93	0/50	—	10	200 000 $
Conduite d'une presse offset	CEP	À retirer	47/0	4	—	—
Imprimerie	DEP	À retirer	98/0	6	—	—
Dessin publicitaire	DEP	À retirer	301/0	0	—	—
Photocomposition	DEP	À retirer	121/0	0	—	—
Photolithographie	DEP	À retirer	146/0	1	—	—
Impression sur presse offset et platine automatique	DEP	À retirer	117/0	5	—	—
Graphisme	AEP	92-94	0/30	—	20	120 000 $
Édition électronique	AEP	92-94	0/25	—	20	120 000 $
Sélection de couleurs	AEP	93-95	0/25	—	20	300 000 $
Presses offset	AEP	94-96	0/25	—	20	600 000 $
Total			830/675			

Commentaires

Secteur Imprimerie

La restructuration complète des programmes de ce secteur est en voie de réalisation. Les anciens programmes seront retirés au fur et à mesure que se fera l'introduction des nouveaux programmes de base.

Les ASP proposées devront être validées par le monde du travail le moment venu.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Mécanique d'entretien industrielle

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Mécanique industrielle	DEP	86-83	613/700	17	20	183 650 $
Mécanique d'entretien en commandes industrielles	ASP	89-91	0/75	—	25	219 500 $
Mécanique d'entretien préventif et prospectif industriel	ASP	89-91	0/75	—	25	200 000 $
Mécanique d'ascenseurs	DEP	91-93	0/40	—	60	500 000 $
Mécanique de machine à coudre industrielle	DEP	93-95	0/30	1	—	200 000 $
Réparation d'armes à feu	DEP	93-95	0/6	1	—	150 000 $
Horlogerie-bijouterie	DEP	92-94	15/30	1	30	200 000 $
Serrurerie : installation et entretien	DEP	—	17/20	1	10	50 000 $
Horlogerie électronique	ASP	94-96	5/15	1	—	100 000 $
Horlogerie-rhabillage	ASP	À retirer	6/0	1	—	—
Total			656/991			

Commentaires

Secteur Mécanique d'entretien industrielle

Le principal programme du secteur, Mécanique industrielle, attire un nombre d'élèves important, qu'il y a lieu de maintenir et même d'augmenter afin de tenir compte de la formation professionnelle des mécaniciens et mécaniciennes de chantier dans le secteur de la construction, formation qui se fera aussi dans ce programme de base. L'introduction des deux ASP devrait permettre de former pour le marché du travail des diplômés et des diplômées dont les compétences seront à la hauteur des défis technologiques actuels.

Le programme Mécanique d'ascenseurs empruntera lui aussi plusieurs cours au programme Mécanique industrielle.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Mécanique du bâtiment

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Réfrigération	DEP	87-89	273/140	7	80	256 900 $
Plomberie et chauffage	DEP	88-90	442/200	9	75	233 800 $
Mécanique de protection en incendies	CEP	87-89	12/40	1	—	168 400 $
Entretien et réparation d'appareils au gaz naturel	ASP	90-92	0/20	2	—	500 000 $
Mécanique de plomberie et chauffage	ASP	À retirer	15/0	3	—	—
Mécanique de machines fixes (vapeur)	DEP	91-93	18/40	1	—	500 000 $
Entretien général d'immeubles	CEP	90-92	0/60	—	—	150 000 $
Total			760/500			

Commentaires

Secteur Mécanique du bâtiment

Les programmes Plomberie et Pose d'appareils de chauffage ont été regroupés et n'en forment plus qu'un seul, soit Plomberie et chauffage.

Deux nouveaux programmes ont été élaborés à la suite des demandes du monde du travail et du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle. Il s'agit des programmes Entretien et réparation d'appareils au gaz naturel et Entretien général d'immeubles. Dans le cas de ce dernier programme, les effectifs débutants visés pourront augmenter de façon importante lorsqu'il sera solidement implanté. Les perspectives d'emploi semblent très prometteuses.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Métallurgie

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Soudage général	DEP	86-88	613/760	29	30	75 000 $
Soudage-assemblage	ASP	87-89	358/300	20	30	129 000 $
Soudage sur tuyaux (haute pression)	ASP	87-89	0/60	6	20	56 200 $
Ferblanterie-tôlerie	DEP	89-91	74/160	3	60	443 900 $
Mécanique de construction métallique	ASP	À retirer	0/0	2	—	—
Chaudronnerie	DEP	91-93	0/20	—	60	1000 000 $
Moulage-fondage	DEP	92-94	0/80	0	60	700 000 $
Serrurerie et menuiserie des métaux	DEP	91-93	19/60	1	40	450 000 $
Assemblage de structure métallique	DEP	90-92	0/20	—	40	169 400 $
Montage d'acier de structure	DEP	90-92	0/60	—	25	329 000 $
Total			1 064/1 520			

Commentaires

Secteur Métallurgie

Le secteur de la métallurgie a été très touché par les changements technologiques récents. Cela explique les coûts importants liés au renouvellement de l'équipement, de même que l'effort considérable de perfectionnement que les enseignants et les enseignantes doivent consentir.

Le programme Soudage général et les deux ASP qui lui font suite ont été révisés et mis en oeuvre. Les programmes correspondant aux métiers régis dans l'industrie de la construction sont en voie de révision. Leur prise en charge par les commissions scolaires sera particulièrement exigeante en ce qui concerne l'équipement et l'adaptation du personnel enseignant à la réalité du marché du travail.

Les besoins de formation dans le sous-secteur de la fonderie font l'objet d'une attention particulière. Des études sur ce sujet sont menées en collaboration avec le Comité sectoriel des fonderies.

De nombreux élèves sont formés actuellement en soudage et en tôlerie et il semble que cela soit justifié. Les conditions salariales dans ces métiers sont très bonnes et la demande sur le marché du travail est soutenue. Un nouveau programme, Ferblanterie-tôlerie, vient d'ailleurs d'être introduit dans le réseau scolaire.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Pêche

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Préparation des produits de la pêche	CEP	86-88	0/40	1	—	Nil
Vente des produits de la pêche	CEP	86-88	0/25	1	—	80 000 $
Pêche professionnelle	DEP	93-95	32/80	4	—	Nil
Total			32/145			

Commentaires

Secteur Pêche

Le secteur des pêches connaît actuellement des difficultés économiques particulières. Cette situation explique le peu d'intérêt des élèves et justifie la décision de reporter la révision du programme Pêche professionnelle.

Une étude particulière sera menée sous peu afin de déterminer s'il est souhaitable de diffuser plus largement l'option Vente des produits de la pêche. La main-d'oeuvre formée dans cette profession pourrait bientôt être en plus grande demande dans les centres urbains.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Production textile et habillement

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Conception et techniques vestimentaires	DEP	88-90	90/100	2	50	207 300 $
Dessin de mode	ASP	À retirer	12/0	2	—	—
Confection, vente et mode	DEP	À retirer	40/0	1	30	100 000 $
Coupe et confection de vêtements féminins et masculins	DEP	91-93	32/200	1	—	—
Habillement et mode	ASP	À retirer	0/0	0	—	—
Réparation et retouche de vêtements	CEP	92-94	1/60	1	20	70 000 $
Confection et retouche de vêtements	DEP	À retirer	0/0	0	—	—
Coupe et confection du cuir	CEP	93-95	15/20	1	—	150 000 $
Cordonnerie	CEP	94-96	0/40	0	—	70 000 $
Confection industrielle de vêtements haut de gamme	DEP	90-92	0/200	—		150 000 $
Nettoyage et blanchissage		91-93	0/40	—		?
Total			190/660			

Commentaires

Secteur Production textile et habillement

Le nombre d'élèves avait beaucoup diminué dans ce secteur, mais il est en voie de se stabiliser.

Dans le programme Conception et techniques vestimentaires, la modernisation de l'équipement permet de donner aux élèves une formation qui correspond mieux aux besoins actuels des entreprises, ce qui favorise l'embauche.

En ce qui a trait à la confection, les études effectuées récemment ont mené à la création de deux nouveaux programmes. Le premier, Confection industrielle de vêtements haut de gamme, répondra aux besoins de l'industrie manufacturière, et le second, Coupe et confection de vêtements féminins et masculins, formera des couturières et couturiers de quartier.

Une étude portant sur les techniques de nettoyage et de blanchissage est actuellement menée afin de déterminer s'il y a lieu de créer un programme de formation.

On devra voir au perfectionnement des enseignants et des enseignantes, même si les changements techniques sont mineurs, pour assurer la qualité de la formation.

Un soutien devra être assuré aux centres de formation pour qu'ils puissent rayonner à l'échelle régionale. Les commissions scolaires devront être sensibilisées au fait que cela est une nécessité pour la survie des centres (recrutement et placement).

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Protection civile

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Prévention des incendies	DEP	93-95	250/130	1	10	15 000 $
Intervention en cas d'incendie	AEP	94-96	222/100	1	10	195 000 $
Total			472/230			

Commentaires

Secteur Protection civile

Le secteur Protection civile ne comporte pour le moment que deux programmes qui sont enseignés dans une seule commission scolaire. Ces programmes sont mis à jour régulièrement, en concertation avec les employeurs et employeuses. Il est cependant prévu qu'ils seront bientôt transposés sous la même forme que l'ensemble des autres programmes.

Les élèves du secteur se destinent principalement à la profession de pompier et pompière. Les programmes sont très populaires auprès des jeunes et des adultes, les conditions salariales dans le métier étant très largement au-dessus de la moyenne. Il faut, en conséquence, procéder à la sélection des nombreux candidats et candidates.

Le centre de formation doit aussi surveiller les périodes de recrutement de grandes villes comme Montréal et Québec. Une augmentation de la demande de pompiers et pompières volontaires dans plusieurs municipalités de petite ou de moyenne taille peut aussi entraîner des besoins en matière de formation. Ces deux éléments auront une influence déterminante sur le nombre et le statut (temps plein, temps partiel) des élèves.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Santé et services sociaux

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Santé, assistance et soins infirmiers	DEP	88-90	1 047/1 000	30	10	83 600 $
Assistance à des bénéficiaires en établissement de santé	CEP	89-91	—/1400	28	10	58 000 $
Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile	DEP	90-92	936/315	34	10	30 000 $
Assistance dentaire	DEP	91-93	364/220	7	10	100 000 $
Assistance technique en pharmacie	DEP	92-94	103/110	2	5	80 000 $
Total			2 450/3 045			

Commentaires

Secteur Santé et services sociaux

À l'heure actuelle, le nombre d'élèves inscrits à la majorité des programmes du secteur dépasse largement les besoins du marché du travail. Pour pallier cette situation, il sera nécessaire de contingenter les inscriptions de l'ensemble des programmes du secteur.

Un nouveau programme, à l'intention des préposées et préposés aux bénéficiaires, a été élaboré; il porte le titre «Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé». Il est contingenté en fonction de la capacité d'accueil de stagiaires du réseau de la santé et des besoins du marché du travail.

Le programme Assistance aux personnes à domicile a aussi été révisé; il porte dorénavant le titre «Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile», ce qui rend compte beaucoup mieux de la nature du travail. Il fait lui aussi l'objet d'un contingentement, pour les mêmes raisons que le programme de formation des préposées et préposés aux bénéficiaires.

L'effectif visé dans le programme Assistance familiale et sociale aux personnes à domicile pourra évoluer très rapidement, en fonction de la mise en application de la politique du ministère de la Santé et des Services sociaux en matière de maintien à domicile.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Soins esthétiques

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
Coiffure	DEP	87-89	1 160/620	45	29	Complété
Esthétique	DEP	89-91	635/200	28	17	30 000 $
Coiffure spécialisée	ASP	92-94	0/100	—	12	15 000 $
Soins du corps	ASP	93-95	0/60	—	20	50 000 $
Épilation à l'électricité*	DEP	90-92	173/100	12	6	Aucun
Total			1 968/1 080			

* Mènera à une ASP en 1992.

Commentaires

Secteur Soins esthétiques

Le nombre d'élèves inscrits à la majorité de ces programmes dépasse très largement les besoins du marché du travail. De plus, les chiffres présentés ne tiennent pas compte des diplômés et diplômées de l'enseignement privé. Les conditions de travail et les salaires dans ces professions ne sont pas avantageux. Ainsi, une majorité de diplômés et de diplômées abandonne le métier après seulement quelques années de travail.

Il serait nécessaire de mieux informer les candidats et les candidates des difficultés que présente l'intégration au marché du travail ainsi que des conditions de travail et des salaires dans le secteur.

Le programme Épilation à l'électricité a fait l'objet d'une étude visant à déterminer sa filière d'appartenance. Le métier d'électrolyste est une spécialisation de l'esthétique.

Des programmes conduisant à des ASP seront créés afin de maximiser les possibilités d'emploi des personnes diplômées. À ce titre, le programme Coiffure spécialisée sera le premier créé et répondra précisément à ce besoin.

nification quinquennale de la révision des programmes
secteur Transport

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte)
duite de véhicules s	CEP	91-93	117/500	2	10	200 000 $
			117/500			

Commentaires

Secteur Transport

Le secteur des transports exige que des dépenses importantes soient engagées pour l'équipement. Cette particularité favorise la création de centres spécialisés peu nombreux et bien équipés.

Les nouvelles exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec pour l'obtention du permis de classe 1 ont eu pour effet de diminuer considérablement le nombre de détenteurs et de détentrices de ce type de permis et de permettre une sélection plus étroite des candidats et candidates. Plusieurs écoles privées de camionnage, dont une dizaine reconnues par la Direction générale de l'enseignement privé ou en voie de l'être, ont été créées afin de préparer à l'obtention du permis de classe 1.

Les changements technologiques et l'augmentation des exigences des employeurs et des employeuses ont eu pour effet d'augmenter considérablement les besoins en recyclage et en perfectionnement pour les camionneurs et les camionneuses déjà sur le marché du travail. Ces besoins sont comblés par des programmes de formation autofinancés offerts dans les deux centres de formation publics et dans les écoles privées.

La formation initiale de conduite de véhicules lourds vise à former des routiers et des routières professionnels dont les compétences sont plus étendues que celles qui sont exigées pour l'obtention du permis de classe 1.

Planification quinquennale de la révision des programmes du secteur Travaux de génie et mines

Programmes		Années de révision	Effectifs débutants année 90-91 actuels/visés	Nombre de centres de formation autorisés en 91-92	Perfectionnement du personnel enseignant (jours/groupe)	Dépense engagée pour l'équipement ($/cohorte) (1)
Conduite d'équipement lourd	DEP	90-92	61/240	2	20	1 100 000 $
Conduite de pelles	DEP	90-92	4/140	2	20	850 000 $
Conduite de grues	DEP	90-92	0/80	2	20	3 000 000 $
Forage et dynamitage	DEP	90-92	16/60	1	20	700 000 $
Opération de forage au diamant — surface	DEP	A retirer	0/0	2	—	—
Extraction de minerai	DEP	92-94	64/80	2	10	?
Opération des équipements de traitement de minerai	DEP	92-94	12/15	1	10	?
Analyse de laboratoire — travaux publics	DEP	93-95	0/40	—	10	?
Total			157/655			

(1) Pour ces programmes, une cohorte comporte huit élèves.

Commentaires

Secteur Travaux de génie et mines

Les métiers du sous-secteur Travaux de génie qui sont liés à la conduite de machines seront regroupés afin de mieux refléter la structure du marché du travail et les compétences exigées des travailleurs et des travailleuses.

Les montants requis pour l'équipement destiné à l'enseignement de ces programmes n'ont pas été déterminés. Cette question fera l'objet d'une étude particulière dans laquelle seront explorées toutes les avenues possibles : de la collaboration avec l'entreprise privée à la location d'équipement.

Les travaux d'élaboration portent actuellement sur les programmes suivants :

- Conduite d'équipement lourd;
- Conduite de pelles;
- Conduite de grues;
- Forage et dynamitage.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

17-0010